

entrent en taxe. Les Juges de la Cour Supérieure en séances hebdomadaires auront, à l'égard de tels procès par jurés, les pouvoirs qu'ils exercent durant les grandes sessions du tribunal.

Comme on le voit, il n'est pas question dans le bill de M. Badgley d'indemniser aussi les jurés des cours criminelles pour lesquels tant de requêtes présentées à la législature sollicitent depuis longtemps une mesure dans ce sens.

S'il faut en croire le Morning Chronicle, M. Dunbar Ross se porterait candidat pour la cité de Québec aux prochaines élections, et M. M. Maguire, avocat, et Clapham, ancien représentant, se mettront tous deux sur les rangs pour le comté de Mégantic.

Le Maire de Montréal arriva jeudi de Toronto après avoir fait quelque séjour dans la nouvelle capitale, principalement dit le Herald, afin d'y accélérer la passation de la loi d'amendement au sujet de la charte d'incorporation de cette ville.

La Gazette de Gaspé assure que la pêche est très abondante sur tous les points de la côte où elle se fait à cette saison. Les bateaux pêcheurs reviennent chargés de poisson, mais la température humide des derniers temps n'a pas permis de le sécher convenablement.

Affaires d'Europe.

FRANCE.

Les nouvelles apportées par l'Asia sont de deux jours plus récentes que celles dues à l'arrivée de Franklin, et dont notre dernier numéro contenait la substance.

Le voyage du Président à Poitiers a été signalé par un discours à propos de l'inauguration du chemin de fer de Tours à cette ville, que la bénédiction de l'Evêque de Poitiers a consacré préalablement au banquet civique et aux fêtes qui en ont été le couronnement.

Au banquet, le maire de Poitiers a prononcé un discours très-patriotique auquel le président a répondu par un discours que nous insérons ci-dessous.

La réception faite au président a été en général un peu froide. Le Poitou renferme des légitimistes et des républicains; point de bonapartistes. Si Louis-Napoléon eût pu poursuivre son voyage, il aurait trouvé à quinze lieues au-delà de Poitiers, des adhérents dans la Charente et la Charente-Inférieure, et la réception eût été enthousiaste.

Discours de Louis-Napoléon à Poitiers.

Soyez mon interprète auprès de vos concitoyens pour les remercier de leur accueil si empressé et si cordial.

Comme vous j'envisage l'avenir du pays sans crainte, car son salut viendra toujours de la volonté du peuple librement exprimée, religieusement acceptée. (Explosion de bravos.) Aussi j'appelle de tous mes vœux le moment solennel où la voix puissante de la nation dominera toutes les oppositions et mettra d'accord toutes les rivalités. (Applaudissements répétés.) Car il est bien triste de voir les révolutions ébranler la société, amener les ruines, et cependant laisser toujours debout les mêmes passions, les mêmes exigences, les mêmes éléments de trouble. (Nouvelle salve d'applaudissements.)

Quand on parcourt la France et que l'on voit la richesse variée de son sol, les produits merveilleux de son industrie; lorsqu'on admire ses fleuves, ses routes, ses canaux, ses chemins de fer, ses ports que baignent deux mers, on se demande à quel degré de prospérité elle n'atteindrait pas si une tranquillité durable permettait à ses habitants de concourir de tous leurs moyens au bien général au lieu de se livrer à des dissensions intestines (Applaudissements.)

Lorsque, sous un autre point de vue, on réfléchit à cette unité territoriale que nous ont léguée les efforts persévérants de la royauté, à cette unité politique, judiciaire, administrative et commerciale que nous a léguée la révolution; quand on contemple cette population intelligente et laborieuse, animée presque toute entière de la même croyance et parlant le même langage, ce clergé vénérable qui enseigne la morale et la vertu, cette magistrature intégrale qui fait respecter la justice, cette armée vaillante et disciplinée qui ne connaît que l'honneur et le devoir (bravos enthousiastes); enfin, quand on vient à apprécier cette foule d'hommes éminents capables de guider le gouvernement, d'illustrer les assemblées, aussi bien que les sciences et les arts, on recherche avec anxiété quelles sont les causes qui empêchent cette nation, déjà si grande,

d'être plus grande encore, et l'on s'étonne, qu'une société qui renferme tant d'éléments de puissance et de prospérité, s'expose si souvent à s'abîmer sur elle-même. (Applaudissements. — Cris de vive le Président! vive Louis-Napoléon!)

Serait-il donc vrai, comme l'Empereur l'a dit, que le vieux monde soit à bout et que le nouveau ne soit point encore assis? Sans savoir quel il sera, faisons notre devoir aujourd'hui en lui préparant des fondations solides. (Très-bien! très-bien!)

J'aime à vous adresser ces paroles, dans une province renommée à toutes les époques par son patriotisme. N'oublions pas que votre ville a été sous Charles VII, le foyer d'une résistance héroïque, qu'elle a été pendant quatorze ans le refuge de la nationalité dans la France envahie. (Salves d'applaudissements.) Espérons qu'elle sera encore une des premières à donner l'exemple du dévouement à la civilisation et à la patrie.

Je porte un toast à la ville de Poitiers! Ce discours dit la Patrie, accueilli avec un enthousiasme inexprimable, est suivi des cris répétés de vive le Président! vive Louis-Napoléon!

Angleterre.

Une sédition a éclaté entre la garnison de Liverpool et le 91e régiment en garnison dans cette ville. Ce dernier a été l'agresseur. Le 33e régiment avait aussi fait émeute le 22 juin à Edimbourg.

Une grande discussion a eu lieu dans la Chambre des Communes le soir du premier juillet, sur une motion du Marquis de Blandford pour une adresse à la Reine la priant de prendre en considération la détresse spirituelle de l'Angleterre et du pays de Galles, et d'y apporter remède. L'objet de la motion de M. Blandford est d'obtenir du gouvernement des secours pécuniaires pour la construction d'églises en faveur du culte protestant sur divers points de l'Angleterre. Il a été observé dans le cours du débat que les traitements énormes de plusieurs recteurs ou vicaires anglais, s'ils étaient réduits, dispenseraient de recourir au trésor public. L'Archevêque de Cantorbéry reçoit annuellement £80,000. L'Evêque de Winchester a touché l'an dernier £29,000 de casuel, etc.

Les derniers avis du Cap de Bonne-Espérance continuent les rapports déjà parvenus sur la guerre d'extermination entre la puissance anglaise et les Caffres. Ceux-ci ne luttent pas toujours avec succès contre la tactique militaire de l'armée anglaise, et des combats sanglants ont lieu, le plus souvent à l'avantage de cette dernière.

Etats-Unis.

On lit dans le Monitor Américain: "Les enquêtes judiciaires sur les employés du gouvernement, mettent en émoi la ville de Washington, où, depuis 15 jours, il s'est agité une question de révolutions sur la collusion et les sommes exorbitantes payées à des fonctionnaires de la force saignée à la bourse du frère Jonathan, sous prétexte qu'elle est bien garnie; heureusement que l'U. S. (l'oncle Samuel) a à sa disposition des cours martiales et des grands jurés qui mettent un peu à la raison ces enfants prodiges de l'argent des contribuables. D'abord est venue le général Taft, qui, reconnu coupable par la cour martiale, a eu la punition (beaucoup trop légère) d'être seulement révoqué du service; tandis que, du moment où il a été reconnu coupable, il devait précisément à cause de son titre de brigadier-général, recevoir un traitement plus fort et plus sévère et être dégradé publiquement devant les officiers réunis qui composent habituellement la garnison de la capitale de l'Union."

Aujourd'hui, c'est un certain Docteur Gardner, qui sur une dénonciation partant malheureusement d'un de nos compatriotes M. Porte, passe, du moins par contumace, (car l'accusé est parti dernièrement pour l'Europe à bord du Pacific), devant le jury, comme ayant reçu à tort une somme assez rondelette, au sujet des mines de mercure, qui se trouvaient dans la partie du Mexique cédée aux Etats-Unis par le traité de Guadalupe."

Nouveaux-Orléans. — Le 12 juillet, à la Nouvelle-Orléans, le Dr. Thomas Hunt et J. W. Frost se sont battus au fusil. Le dernier a été atteint d'une balle qui lui a traversé le cœur.

Parlement Provincial.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

(Rapports Télégraphiques.)

Toronto, 16 juillet 1851.

Hier soir, le Bill de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montréal, subit sa troisième lecture, ainsi que le Bill du Collège de la Trinité. Le Bill pour abolir la loi de primogéniture a été lu pour la seconde fois sur motion de M. Baldwin et après une discussion un peu prolongée, sur une division de 51 voix contre 11.

Aujourd'hui, la Chambre est entrée en séance à 10 heures du matin. Le règlement d'après lequel la Chambre ne devait procéder à aucune nouvelle affaire passé 10 heures du soir, fut rescindé.

Sur motion de M. Chabot, MM. Laurin et Cauchon furent ajoutés au Comité sur le Bill en amendement du Pardonance relative à l'incorporation de Québec.

Sur motion de M. Boulton, le Bill pour rappeler l'Acte interdisant les processions de partis en certains cas; le Bill pour augmenter le nombre des audiences de la Cour de Circuit de Richmond et Stanstead, et le Bill pour amender l'Acte des Jurés de 1850, furent lus pour la première fois.

Sur motion de M. Fournier, le Bill pour la conservation du gibier à l'Islet a été lu pour la première fois; ainsi le Bill pour amender l'Acte pour la décision sommaire des petites causes dans le Bas-Canada.

En réponse à M. Boulton, M. Hincks dit que le Gouvernement n'avait entamé aucune négociation pour l'acquisition du Collège Victoria; mais que cette bêtise avait été offerte au gouvernement, et qu'on la ferait visiter pour en constater la valeur.

Le Bill pour rappeler la partie de l'Acte de la 5e Victoria, ch. 100, en tant qu'il empêche la Couronne d'accorder une indemnité aux personnes qui obtiennent d'elle des octrois de terres, fut lu pour la seconde fois.

La Chambre entretint ensuite un long débat sur une motion de M. Boulton pour déléguer à un comité spécial la réponse à l'Adresse relative à la requête de John Coppins touchant l'azile provincial des aliénés; à qui le ministère s'opposa.

Toronto, 17 juillet.

Hier soir, la motion de M. W. Boulton pour renvoyer la réponse à l'Adresse relative à la pétition de John Coppins à un comité spécial, fut rejetée, et Sir Allan McNab donna avis d'une motion pour faire imprimer le rapport.

La Chambre se forma ensuite en comité des subsides, et M. Hincks fit alors les exposés ordinaires relatifs aux finances. Il félicita le pays sur les marques d'une prospérité croissante, que dénotent les augmentations considérables dans les importations de sucre, de tabac, de thé, de café, &c., augmentations qu'il constata par une comparaison des années 1848, 1849 et 1850. — Il compara ensuite le système de droits canadiens avec celui des Etats-Unis, montrant que les articles non protégés, les importations des Etats-Unis sur tête excèdent les importations du Canada de 40 et 60 par cent; sur les articles protégés par les Etats-Unis, les importations du Canada sont quatre fois plus grandes que celles des Etats. Il prétendit que le thé est un des articles qu'il est plus avantageux de taxer. Il fit ensuite des remarques sur les divers items des dépenses et des revenus, comme il l'avait fait quelques jours auparavant, sur la motion de M. Cayley pour la réduction des droits sur le sucre et autres articles. Il termina par annoncer que le gouvernement a intention de supprimer les droits étrangers qui sont à présent un fardeau pour le commerce de Québec et de Montréal, et de réduire le droit sur les billets de banque — la moitié de suite, et le reste dans trois ans — à condition que les banques, se prévalant de cette réduction, n'augmentent pas leurs émissions actuelles, et les réduiraient encore davantage durant les trois ans, à la moyenne de 1847 et 1848, excepté l'excédant des émissions qu'elles se peuvent baser sur un montant égal de leur capital, placé sous les garanties publiques. Il dit qu'en faisant ce changement on avait intention de relever une somme d'argent pour favoriser les projets de railroads.

Le comité, après quelque discussion se leva, fit rapport de progrès et demanda permission de siéger de nouveau.

La chambre se forma de nouveau en comité, et M. Hincks proposa ses résolutions pour la réduction des salaires de la liste civile, et après quelque discussion, le comité se leva, fit rapport de progrès et obtint permission de siéger encore.

Ce soir (17 juillet) les bills suivants furent lus pour la troisième fois: pour incorporer l'hôpital protestant de Carleton; pour amender l'Acte réglant la construction de certaines cours de justice pour le comté d'York.

Les rapports suivants furent lus: sur la rémunération des Records des cités pour la tenue des cours de division; sur l'appropriation des droits de licences d'auberges, pour l'érection de palais de justice. Sur le moyen de rémunérer certains officiers du pénitencier; sur la rémunération de certains juges pour l'examen de témoins dans les procès d'élections parlementaires.

M. Holmes proposa le bill pour faciliter la négociation des billets promissoires.

Toronto, 18 juillet.

Hier, M. Holmes a fait motion pour la seconde lecture du Bill pour faciliter la négociation des Billets Promissoires et des Lettres de Change.

Il y a eu beaucoup de discussions sur ce Bill sans que l'on ait rien dit qui ne l'ait été déjà sur une motion semblable de la part de M. Sherwood. Le Bill fut à la fin rejeté sur motion de M. Cauchon pour son ajournement à six mois, sur une division de 36 voix contre 31. Le Bill pour définir les devoirs des Greffiers des Assises, et le Bill pour régler les honoraires sur les procédures, furent lus pour la seconde fois, puis référés.

Ce soir, la Chambre s'est formée en comité général pour prendre en considération la convenance d'établir une Ecole Normale dans le Bas-Canada, et aussi certains amendements à la loi des écoles du Bas-Canada.

M. Lafontaine proposa une résolution déclarant qu'il est expédient de voter une certaine somme à prendre sur les revenus des biens des Jésuites, pour établir dans le Bas-Canada une école normale.

Durant la discussion qui suivit à propos de ce Bill, M. Sherwood s'enquit de savoir s'il n'était pas vrai que M. Fournier eût été accusé par émeute au sujet des écoles. Ce fait ayant été contredit par M. Drummond, M. Lafontaine rétorqua l'argument de M. Sherwood en disant que ce qu'il aurait pu dire contre l'éducation d'autres personnes, n'empêcherait pas qu'il n'eût été vrai que l'opposition

avait favorisé l'agitation contre la loi des écoles, attendu qu'elle avait fait solliciter le général M. Turcotte à la condition couchée par écrit qu'il combattrait le principe de taxation consacré par cette loi.

M. Badgley déclara qu'il n'avait jamais entendu parler d'une telle convention; tout ce qu'il avait fait à cet égard était d'avoir acquiescé à la nomination de M. Turcotte. La résolution fut alors emportée.

Le Bill pour amender l'acte de se cours en faveur des incendiés de Québec, fut lu pour la seconde fois.

La Chambre se forma en comité général sur le Bill de primogéniture.

Toronto, 19 Juillet.

Hier soir, la Chambre, étant en comité général, a passé une résolution déclarant convenable de préparer une mesure dans le but d'établir une Ecole Normale dans le Bas-Canada.

Le Bill pour amender l'Acte de secours des incendiés de Québec subit sa troisième lecture.

La Chambre se forma en comité général sur le Bill de Primogéniture, et, après quelque discussion, fit rapport sur le progrès de la mesure. La Chambre se forma de nouveau en comité sur le bill des élections contestées; puis sur le bill concernant le pénitencier, qu'elle prit quelque temps sous considération; après quoi elle leva la séance et fit un rapport sur le progrès du bill.

Aujourd'hui la Chambre a siégé depuis 10 heures jusqu'à cinq et a fait progresser plusieurs bills d'un intérêt privé.

(Du Toronto Mirror)

DÉCÈS.

En cette ville, dans la nuit de mercredi, le 11 du courant, JOSEPH COURTNEY, à l'âge de 36 ans.

M. Courtney était originaire du Comté de Kerry, en Irlande, et il avait acquis dans sa jeunesse une bonne éducation classique à laquelle, dans les derniers temps, il a dû recourir pour gagner sa subsistance.

Il vint au Canada, il y a 13 ou 14 ans, comme soldat au service de Sa Majesté Britannique, et, à cette époque si rapprochée de son début, il parvint au grade de sergent décoré. Quelques messieurs de Montréal, dont il avait gagné la faveur par ses talents et son éducation, le rachetèrent du service, et, peu de temps après, il partit pour le Haut-Canada où il eut une commission durant les troubles. Subséquentement, il tint pendant quelques années une école, puis il retourna dans le Bas-Canada en 1844. Il fut Editeur du Freeman's Journal de Québec, qu'il dirigea pendant plus de deux années avec beaucoup de talent et d'industrie, après quoi il trouva de l'emploi à Montréal au Bureau de Pilot comme assistant-éditeur, et y travailla peu de temps. Las et brisé par les secousses d'une fortune contraire, il revint en 1847 à Toronto où il a vécu jusqu'à son décès dans une lutte continuelle avec un monde qui lui accordait à peine de quoi vivre, malgré sa persistance et ses courages tentatives pour se maintenir dans cette position sociale à laquelle son éducation lui donnait le droit de prétendre."

Marché Boursecours.

Samedi, 12 Juillet 1851.

PRIX DES DENRÉES.

Table with 3 columns: Farines (s. d. s. d.), Do d'Avoine do, Du blé-d'Inde do.

Grains:

Table with 3 columns: Blé par minot, Avoine do, Orge do, Pois do, Sarrasin do, Seigle do, Graine de Lin do.

Volailles et Gibiers:

Table with 3 columns: Dindes (jeunes) par couple, Dindes (jeune) do, Oies do, Canards do, Poules do, Poutins do, Perdrix do, Pigeons do.

Viandes:

Table with 3 columns: Bœuf par livre, Mouton par quartier, Agneau do, Veau do, Lard par livre, Lard par 100 livres, Lard frais do.

Produits de la laiterie:

Table with 3 columns: Beurre frais par livre, Do salé do, Fromage do.

Légumes:

Table with 3 columns: Fèves américaines par minot, Fèves du Canada do, Patates do, Navets do, Oignons do.

Divers:

Table with 3 columns: Saindoux par livre, Enfants frais par douzaine, Viens do.

Pain du Pain:

Table with 3 columns: Pain Bis, Pain Blanc.

Sucres:

Table with 3 columns: Sucre d'érable par livre, Miel do.

Fruits:

Table with 3 columns: Oranges par boîte.

ON DEMANDE des renseignements sur une jeune fille de 14 ans du nom de ELIZABETH McGRADY. Toute information la concernant sera reçue avec beaucoup de reconnaissance par sa sœur. S'adresser au Bureau des Mélanges Religieux. Montréal, 11 Juillet 1851.

ANNONCES.

ACADEMIE DE BEAUCHARNAIS.

L'EXAMEN public de cet établissement aura lieu le 31 du courant. Il sera suivi de la distribution solennelle des PRIX. Les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Beaucharnais, 22 juillet 1851.

AUX INSTITUTEURS.

ON a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP DE ST. ANDREW, d'un ou de deux INSTITUTEURS catholiques, bien qualifiés et sachant le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS, pour des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. S'adresser au Missionnaire du lieu. Montréal, 18 Juillet 1851.

STANCES LITTÉRAIRES DU COLLEGE DE MONTREAL.

1ère. SÉANCE le 29 du courant à St. A. M. 2e. 30. 3ème. 20. S'adresse au Missionnaire du lieu. Montréal, 15 Juillet 1851.

COLLEGE JOLIETTE.

L'EXAMEN public de cet établissement aura lieu le 29 et le 30 du courant. Il sera suivi de la distribution solennelle des PRIX après laquelle auront lieu les VACANCES qui se termineront le 23 SEPTEMBRE prochain. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. E. CHAMPAGNEUR, Prop. Industrie, le 11 Juillet 1851.

AVIS.

UN MAITRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et muni de bonnes références, se trouve à la Place Jacques-Cartier à St. GENEVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à St. L. P. V. V. de cette paroisse. Montréal, 4 Juillet 1851.

COLLEGE DE CHAMBLEY.

L'EXAMEN public du Collège de Chambley aura lieu le 22 et le 23 du courant. Il sera immédiatement suivi de la distribution solennelle des prix. Tous les parents des élèves ainsi que les amis de l'éducation sont priés d'y assister. La rentrée des élèves est fixée au MERCREDI NEUF SEPTEMBRE prochain. F. I. LAHAYE, Prop. Chambley, 1er. Juillet 1851.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Privée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, d'un voisinage du port et des déchargements des charbon de fer. Prix également à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

LIVRES POUR RÉCOMPENSES, PRIX, ETC. Le Sousigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à rebours ornements, en or, etc. contenant des grammaires et propres à être distribués à titre de récompenses, aux examens scolaires. Il en disposera à des prix très réduits. J. BRÉ. ROLLAND. Montréal, 28 Juin 1851.

LE MANUEL DE LA VISITE EPISCOPALE

Dans les Communautés et Paroisses du Diocèse de Montréal. AUGMENTÉ

MANÈMENT DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

POUR LA VISITE GÉNÉRALE DES COMMUNAUTÉS. PRIX: 2/9 la douzaine. Montréal, 29 avril 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. Le Sousigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Église, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gautrés, dorés sur tranchée, TELS QUE

- Formulaire de prières, Paroissiale Romaine, Imitation de Jésus-Christ, Chemin de la Croix, Visites au St. Sacrement, Miroir des Ames, Mois de St. Joseph, Ange Conducteur, Journée du Chrétien, Pensées-y-bien, Paroissien des Demoiselles, Imitation de la Ste. Vierge, Mois de Marie, Images grandes et petites. Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Catholiques, papier, plumes, encre, cire, public, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix. Z. CHAPELAIN. Montréal, 27 décembre 1850.